

Les interlocuteurs d'Augustin dans le *De diuinatione daemonum*

Qui étaient les interlocuteurs d'Augustin dans la discussion qui est à l'origine du *De diuinatione daemonum* ? Voyons si la mise en scène du débat, telle qu'elle est rapportée, peut nous fournir quelques précisions.

I, 1 — Quodam die in diebus sanctis octavarum cum mane apud me adessent multi fratres laici christiani, et in loco solito consedissemus, ortus est sermo...

Van Antwerp suppose que les laïcs dont il est question, sont des membres de la petite communauté rassemblée autour d'Augustin à Hippone, à savoir Alypius, Evodius, peut-être son frère Navigius, son neveu Patricius et Romanianus¹. Cette supposition nous paraît des moins probables. Avec Geerlings nous préfererions dire avec plus de circonspection : il n'y a aucune certitude sur l'identité de ces frères. Nous ne savons pas davantage s'ils étaient originaires d'Hippone. Augustin recevait fréquemment des visiteurs venant d'ailleurs. Que cette rencontre ait eu lieu *in loco solito*, comme il est précisé, ne signifie pas nécessairement que l'Évêque se soit déjà entretenu avec les mêmes personnages. Ces mots peuvent très bien désigner l'endroit habituel où Augustin recevait ses visiteurs². L'heure matinale de la discussion et le fait qu'elle ait eu lieu pendant l'octave laissent à penser que les visiteurs étaient probablement des habitants d'Hippone³. L'organisation du débat telle qu'elle est rapportée ne permet pas d'en dire plus ; voyons maintenant quel en fut l'objet et ce que nous pouvons en tirer.

I, 1 — Ortus est sermo de religione christiana aduersus praesumptionem et tamquam miram et magnam scientiam Paganorum, quem recordatum

1. Eugene I. VAN ANTWERP, *St. Augustine. The divination of demons and Care for the dead*. Washington 1955, p. 4.

2. Dr. H. J. GEERLINGS, *De antieke daemonologie en Augustinus' geschrift « De diuinatione daemonum »*s Gravenhage 1953 pp. 141, 142.

3. *Ibid.*, p. 142.

atque completum litteris mandandum putavi, non expressis contradicentium personis, quamvis christiani essent et magis contradicendo quaerere viderentur quid paganis responderi oporteret.

Geerlings prend ces mots à la lettre. Évidemment, dit-il, Augustin ne veut pas jeter le discrédit sur ses visiteurs en soulevant des doutes concernant la pureté de leur doctrine⁴. Et van Antwerp interprète ce passage dans le même sens⁵. Cela ne nous paraît pas possible, car manifestement les interlocuteurs ne jouent pas le rôle d'adversaires païens. Quel païen concéderait qu'il fut mis fin au culte païen parce que celui-ci déplaisait à Dieu ?

II, 5 — Dictum contra est, concedendum esse nunc ista recte non fieri, imo ideo prorsus iam non fieri, quod omnipotenti nunc displicent ; verumtamen placuisse cum fierent : nos enim nescire unde tunc placuerint, nunc autem unde displiceant ; dum tamen certum sit, nec tunc fieri potuisse nisi placuissent omnipotenti, nec nunc cessasse nisi displicuissent omnipotenti.

Ou quel païen prétendrait que c'était à juste titre qu'on avait prohibé le culte païen, parce que le cérémonial n'était déjà plus conforme aux préceptes des *Libri pontificales* ?

II, 5 — Sacra enim illa, inquit, non fiunt, quae pontificalibus conscripta sunt libris : ea quippe tunc recte fiebant, ea tunc Deo placere demonstrabantur, eo ipso quod ab omnipotente ac iusto fieri sinebantur : si quid autem nunc prohibitorum sacrificiorum fit occulte atque illicite, non est illi pontificali sacrificiorum generi comparandum, sed in eo deputandum, quod etiam nocturno fit tempore ; cum haec omnia illicita ipsis pontificalibus libris certum sit prohiberi atque damnari.

Nous concluons que les interlocuteurs d'Augustin, demeurant probablement à Hippone, étaient des chrétiens inexpérimentés, et que, par conséquent, ils s'expriment comme des chrétiens qui avaient récemment quitté le paganisme. Augustin les protège pastoralement en faisant remarquer qu'ils jouent manifestement un rôle. Mais il prévient aussi ses lecteurs en laissant entendre que ses interlocuteurs n'expriment pas ici des idées en tout point chrétiennes.

Une troisième donnée nous est fournie par un autre passage de ce livre. Nous apprenons que peu nombreux sont les païens qui essaient encore de défendre leurs superstitions d'un âge révolu ou de faire parade de leurs fausses doctrines. Nous voyons que le nom même des païens est effacé à jamais et que le nombre des adorateurs des dieux décroît d'année en année⁶.

4. *Ibid.*, p. 144.

5. VAN ANTWERP, *op. cit.*, p. 4.

6. Jean LAMOTTE, *Le mythe de Rome « Ville Éternelle » et Saint Augustin*. Hévelée-Louvain 1962, p. 29.

- X, 14 — Eant nunc isti, et adhuc contra christianam religionem et contra verum Dei cultum vanitates pristinas defensitare audeant, ut cum strepitu pereant. Nam et hoc de illis praedictum est in Psalmo, dicente Propheta ; " Sedisti super thronum, qui iudicas aequitatem. Increpasti gentes, et periiit impius ; nomen eorum delesti in aeternum, et in saeculum saeculi. Inimici defecerunt frameae in finem, et civitates eorum destruxisti. Periiit memoria eorum cum strepitu, et Dominus in aeternum permanet ". Necessè est ergo ut impleantur omnia haec : nec quod adhuc audent ipsi pauci qui remanserunt, vaniloquas suas ostentare doctrinas, et Christianos tanquam imperitissimos irridere, moveri debemus, dum in eis impleri ea quae praedicta sunt videamus.
- X, 14 — Irrideant ergo, quantum possunt, tanquam imperitiam et stultitiam nostram, et iacent doctrinam et sapientiam suam. Illud scio, quod isti irrisores nostri pauciores sunt hoc anno, quam fuerunt priore anno. Ex quo enim fremuerunt gentes, et populi meditati sunt inania adversus Dominum et adversus Christum eius, quando ab eis fundebatur sanguis sanctorum et vastabatur Ecclesia, usque ad hoc tempus et deinceps quotidie minuuntur,

Augustin, après avoir cité une prophétie sur les persécutions qu'a endurées l'Église, termine en déclarant :

- X, 14 — Legant tamen haec nostra, si dignentur et cum ad nos contradictiones eorum pervenerint, quantum Dominus adiuvat, respondebimus

Il faut, semble-t-il, prendre cette phrase dans un sens ironique que lui confère l'hypothétique *si dignentur*, car l'Évêque estime que jamais ne lui parviendra une réponse à son traité. Ce cas n'est d'ailleurs pas unique, car dans d'autres œuvres écrites avant 410, nous le voyons adopter la même attitude⁷. Dans la *Lettre XVII,5* : Augustin refuse de donner des éclaircissements à un adorateur des dieux. C'est, semble-t-il, parce que à ce moment il pense que les païens ne sont plus qu'un petit nombre et qu'ils devront bientôt abandonner leur culte⁸. Et dans la *Lettre CII* Augustin ne se prive pas de dire à Deogratias qu'il aurait préféré qu'il réponde lui-même plutôt que de faire appel à lui⁹.

Mais en 410 l'Évêque d'Hippone se voit contraint de changer de tactique. Devant les accusations dirigées par les païens contre les chrétiens à la suite de la chute de Rome, il entreprend sa vaste somme contre les païens qu'est la *Cité de Dieu* pour clôturer une polémique séculaire¹⁰. Ce changement d'attitude ressort également de la comparaison que l'on peut faire entre le *De consensu evangelistarum* composé en 400 et le *Sermo 296* prêché aux fidèles d'Hippone en 410¹¹.

La plupart des historiens comme Bardenhewer, Portalié, de Labriolle, Tixeront¹², Bardy¹³, Geerlings datent le *De divinatione daemonum* entre

7. *Ibid.*, p. 29.

8. *Ibid.*, p. 33.

9. *Ibid.*, p. 34.

10. *Ibid.*, p. 38.

11. *Ibid.*, p. 36.

12. VAN ANTWERP, *op. cit.*, pp. 3, 4.

13. *Œuvres de Saint Augustin* 10 ; *Mélanges doctrinaux*. Paris 1952, p. 647.

406 et 411. Geerlings accorde cependant qu'il a peut-être été écrit avant la prise de Rome en août 410¹⁴. Altaner s'en tient à 411¹⁵, Van der Meer à 409¹⁶, et Marrou à 406¹⁷. Mais il y a un fait, c'est que ce livre ne mentionne pas la chute de Rome. A notre sens, compte-tenu de ce que nous avons dit jusqu'ici, cet écrit paraît dater d'une période où beaucoup de personnes quittaient le paganisme pour passer au christianisme. Peut-on aller plus loin et arriver à déterminer en quelles années ce ralliement à la religion chrétienne s'est effectué ?

Pour combattre la *divinatio* Augustin avait fait appel jusqu'ici à des arguments théologiques ou moraux. Dans le second livre du *De doctrina christiana* il assimile la *divinatio* à la magie et il la condamne comme étant une servitude mortelle pour la vie spirituelle, comme une source de curiosité et d'angoisse, comme une perte du sentiment de responsabilité. « *Quae tamen plena sunt omnia pestiferae curiositatis, cruciantis sollicitudinis mortiferae servitutis* » (II, xxiv, 37)¹⁸.

D'après le *De div. daemonum* les arguments des interlocuteurs sont tout différents. Nous avons vu que le motif de leur éloignement du paganisme était double. Les *Libri pontificales* n'autorisaient plus la pratique du culte païen qu'ils condamnaient formellement. Le culte païen avait été mis hors la loi.

II, 4 — Contra hoc dictum est, iniusta quidem esse nunc ista, non tamen mala; et ideo iniusta, quia contra leges quibus prohibentur fiunt; ideo autem non mala, quia si essent mala, nunquam Deo utique placuissent: porro si nunquam placuissent, nunquam et facta essent, illo non sinente qui omnia potest, et qui talia non contemneret.

Comme l'a fait remarquer Geerlings, les termes *iniustus* et *malus* sont ici séparés et ont un sens très différent alors qu'on les trouve déjà au début du traité sur la bouche des interlocuteurs mais réunis et ayant à peu près la même signification: *alioquin Omnipotens et Iustus ea fieri non permetteret, si mala et iniusta essent* (I, 2). Relevons aussi l'insistance mise sur le mot *nunc*; maintenant les *divinationes* sont *iniusta non tamen mala*, elles deviennent injustes « parce qu'accomplies à l'encontre des lois qui les prohibent ». *Iniustus* a ici un sens juridique et non plus moral, il s'applique à des actes contraires au droit, aux lois¹⁹. Nous sommes donc à un moment où le paganisme est condamné par l'empereur et par Dieu et

14. GEERLINGS, *op. cit.*, p. 104.

15. B. ALTANER, *Patrologie*, Freiburg 1951, p. 336.

16. F. VAN DER MEER, *Augustinus de zielzorger*, Utrecht-Brussel 1949, p. 84.

17. Joseph BARBEL, *Aurelius Augustinus Enchiridion*, Düsseldorf 1960, p. 246.

18. Voir aussi *Ad. Simpl.* 2, qu. 3; *De Trin.* III, 7; *De div. daem.*, II, 5 et VII, 11; *De civ. Dei* VIII-X passim, X, 8 et 11; XI, 6 et 8; cf. P. J. Gr. TER HAAR, *De divinatione daemonum*, dans *Miscellanea Augustiniana*, Nijmegen, 1930, p. 335.

19. GEERLINGS, *op. cit.*, p. 157.

devenu illégal, alors que, antérieurement à la condamnation par les lois, et non avant le christianisme comme le dit van Antwerp²⁰, la religion païenne était bonne. C'est donc avec la promulgation des nouvelles lois que les interlocuteurs d'Augustin ont passé au christianisme.

Ceci nous reporte au plus tôt en 399, année où fut ordonnée par les comtes Gaudentius et Iovius la fermeture des temples de Carthage et la destruction des statues des dieux. Ces mesures n'affectèrent guère les petites bourgades et encore moins les campagnes où le paganisme demeura majoritaire²¹ alors que dans les villes le christianisme l'emportait²². Il fallut l'intervention auprès de l'empereur du concile de Carthage de 401, pour obtenir l'application plus stricte des lois ordonnant la destruction des lieux de culte païens hormis les œuvres d'art²³. Quant à la démolition des chapelles domestiques, derniers remparts du paganisme²⁴, elle ne fut ordonnée qu'en 407-408.

C'est donc après 399 et avant la discussion que rapporte le *De div. daem.* que les interlocuteurs d'Augustin ont embrassé le christianisme. En effet, en 399 au plus tôt on peut parler de la fin du culte païen.

Bardy donne de la discussion le commentaire suivant : « Toute cette discussion est extrêmement curieuse. On s'étonne de voir des chrétiens prétendre avec autant d'assurance que les cultes païens, avec leurs oracles et leurs sacrifices, ont été bons autrefois et que Dieu les a approuvés puisqu'il les a tolérés. Cela revient à dire que toute religion est bonne, aussi longtemps qu'elle peut être librement pratiquée. Saint Augustin n'a pas de peine à réfuter ce sophisme. Mais il est curieux qu'il se soit trouvé, au début du v^e siècle, des chrétiens pour le formuler²⁵. En effet cette discussion est curieuse. Mais, en revanche, le fait qu'elle ait eu lieu au commencement du v^e siècle n'est pas surprenant, car c'est seulement à ce moment qu'elle pouvait s'engager sérieusement. Les interlocuteurs d'Augustin disent clairement (II,5) qu'une des raisons de leur abandon du paganisme fut l'impossibilité dans laquelle ils se trouvaient d'en pratiquer convenablement le culte.

Enfin de leurs remarques nous pouvons déduire une autre donnée. Le fait qu'ils aient quitté le paganisme en raison des interdictions impériales et de la pratique impure du culte prouve qu'ils étaient de culture romaine. La pratique de la religion romaine ne visait pas « la satisfaction des besoins religieux des citoyens, mais le maintien et, si c'est nécessaire, le rétablissement de la *pax deorum*, les bonnes relations entre l'État et les dieux. Pour atteindre ce but on croit indispensable une exécution infaillible et cons-

20. VAN ANTWERP, *op. cit.*, p. 4.

21. Marie-Madeleine GETTY, M.A. *The life of the North Africans as revealed in the sermons of St. Augustine*, Washington 1931, p. 118.

22. VAN DER MEER, *op. cit.*, p. 42.

23. GEERLINGS, *op. cit.*, p. 100.

24. DR. H. WAGENVOORT, *Varia Vita* Groningen 1946, p. 88.

25. G. BARDY, dans *Œuvres de saint Augustin*, vol. 10, p. 771.

ciencieuse de tous les actes du culte »²⁶. Or telle est bien la position des nouveaux chrétiens auxquels Augustin a affaire dans le *De div. daem.*

En conclusion nous croyons pouvoir dire que les interlocuteurs d'Augustin dans le *De div. daem.* étaient probablement originaires d'Hippone. Ils avaient dû embrasser le christianisme en même temps que beaucoup de païens après 399. Leur pensée porte l'empreinte de la culture romaine. S'ils étaient indigènes, ils appartenaient toutefois à cette minorité latinisée dont faisait partie Augustin lui-même.

L.J. VAN DER LOF.

26. *Winkler Prins Encyclopaedie* Vol. 16, Amsterdam-Brussel 1953, i.v. Romeinse godsdienst : Dr. W. Wiersma pp. 133, 134.

27. W. H. C. FRIEND, *The Donatist Church. A Movement of Protest in Roman North Africa*, Oxford 1952, p. 233.